

Publications des tribunaux

Citations

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Chamorel Thierry, fils d'André et de Jeanine, née Ogiz, né le 23 avril 1969, originaire d'Ollon, agent de sécurité, précédemment domicilié à 1226 Thônex, chemin Chappely 2, actuellement sans domicile connu; recr non incorporée;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 30 août 1990, à 9 heures, à Yvorne, Bâtiment communal La Grappe, sous l'inculpation de désertion et d'abus et de dilapidation de matériel. Au cours de cette audience, le tribunal se prononcera en outre sur la révocation éventuelle du sursis qui vous a été accordé le 7 décembre 1987 par le tribunal de police de Genève.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

25 juillet 1990

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, major Raymond Fluckiger

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Erb Olivier, fils de Bernard et d'Helena, née Stroband, né le 19 février 1969, à Paris (F), originaire de Röthenbach im Emmental, électricien, précédemment domicilié à 1009 Pully, chemin Liaudoz 64A; actuellement sans domicile connu; recr fus non incorporée;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 22 août 1990, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation de désertion, subsidiairement d'absence injustifiée.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

27 juillet 1990

Tribunal militaire de division 2:

Le président, major Claude Moeckli

Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Cloux Alain, fils de Jean-Claude et de Magdalena, née Sommer, né le 18 juillet 1960, à Lausanne, originaire de L'Isle, cuisinier, précédemment domicilié à 1815 Clarens, chemin du Perrier 7, actuellement sans domicile connu; gren chars à cp gren chars IV/24;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 24 août 1990, à 8 h. 30, à Pully, Le Prieuré, Salle des Vignerons, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, et la révocation éventuelle d'un sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

27 juillet 1990

Tribunal militaire de division 2:

Le président, Lt-colonel Daniel Blaser

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Pollet Jean-Jacques, fils de Jean-Jacques et d'Alice, née Bloch, né le 18 avril 1966, à Saint-Imier, originaire de Villarvolard, manoeuvre, précédemment domicilié à 2613 Villeret, Longines 1, chez Madame Joliat Alice, actuellement sans domicile connu; sap à cp sap chars III/2;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 29 août 1990, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, la révocation éventuelle d'un sursis, demande de relief.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

27 juillet 1990

Tribunal militaire de division 2:

Le président, major Jean-Marie Favre

F33797

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1990
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	31
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	07.08.1990
Date	
Data	
Seite	1547-1548
Page	
Pagina	
Ref. No	10 106 252

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.